

Florian KNECHT
I.R.D., Centre de Petit Bassam

**Migrations, itinéraires économiques
Et pratiques de santé
Dans la région de Sassandra**

Enquête menée du 26 au 31 mai 1999

Introduction :

Dans le cadre des études sur la santé de la reproduction et la fécondité menées dans la région de Sassandra sous la direction Agnès Guillaume, j'ai pu mener quelques entretiens avec des femmes de Sago et de la ville de Sassandra. Cette enquête a eu lieu à la fin du mois de mai 1999, et a porté sur un total de quinze femmes. Il s'agissait de voir, notamment, si le parcours migratoire influe les pratiques dans ce domaine. Cette thématique nous a paru intéressante dans cette région qui est un front pionnier de l'agriculture ivoirienne, et où les populations allochtones sont particulièrement nombreuses. Ce brassage ethnique, linguistique et religieux en fait un lieu particulièrement adapté à ce genre de thématique. De plus, nous avons pu interroger les migrants de la première génération étant donné le caractère relativement récent de ces mouvements de population. Il serait d'ailleurs intéressant de voir dans le futur si les différences de pratiques reproductives et de santé se transmettent à la génération suivante, et ainsi s'il y a intégration par rapprochement des comportements, ou si c'est une simple cohabitation qui perdure.

Bien entendu, du fait de la taille restreinte de l'échantillon (quinze femmes), il ne s'agit pas de tirer des conclusions qui manqueraient assurément de robustesse, mais simplement de donner quelques réflexions que ces résultats nous ont inspiré. Ceux-ci, pour plus de clarté, sont présentés en deux volets. Le premier (résultats quantitatifs), est surtout là pour définir notre échantillon. Bien entendu, les interprétations auxquelles cette partie donne lieu ne peuvent être considérées comme significatives à l'échelle de la population des deux sites visités. La deuxième partie (résultats qualitatifs) reprend les récits de vie sous l'angle migratoire faits par ces femmes en les mettant en corrélation avec leurs pratiques en matière de santé reproductive et leurs pratiques sociales. Bien entendu, les limites inhérentes à une analyse de type anthropologique et à la taille de l'échantillon sont à prendre en compte. Cependant, nous pensons que certaines pistes se dégagent aux vues des résultats obtenues, et nous espérons qu'elles pourront compléter les travaux déjà réalisés et à venir sur cette région.

Enfin, nous tenons à remercier Agnès Guillaume pour cette opportunité qui nous a été offerte et pour ses précieux conseils, Raïmi Fassassi pour son accueil (cette enquête s'étant déroulé pendant que lui même menait des travaux plus vastes dans cette région), et bien entendu nos enquêtrices pour leur compétence et leur disponibilité.

Dispersion familiale :

<u>Nombre moyen de frères et sœurs</u> :	7.40
Dont encore vivants :	6.00
Dont vivants dans le même village :	0.40
même sous-préfecture :	0.00
reste Côte d'Ivoire :	4.27
pays d'origine :	0.87
autres pays :	0.40
ne sait pas :	0.07

La migration apparaît donc comme un phénomène individuel, ce qui est certainement dû au fait que notre échantillon ne compte que des femmes, et que, comme le montre les résultats qualitatifs qui feront l'objet d'une présentation à part, le mariage en est l'un des déterminants. Dès lors, la femme se trouve détachée de son milieu familiale d'origine, et il n'y a donc pas de raison que ses frères et sœurs empruntent le même itinéraire.

Cependant, éloignement ne signifie pas forcément absence de contacts (il s'agit ici de toute forme de contact, c'est à dire pas nécessairement physique, mais aussi le fait d'avoir des nouvelles, ...), bien que cette tendance semble être dominante ;

Fréquence des contacts :

Une fois par semaine :	6.67 %
Une fois par mois :	3.33 %
Une fois par semestre :	14.44 %
Une fois par an :	23.33 %
Grandes occasions :	20.00%
Jamais :	20.00%

Donc, si la fréquence « une fois par semaine » correspond seulement aux personnes ayant de la famille dans le village, pour les autres, on peut constater que les liens familiaux sont extrêmement distendus. On peut donc penser que la femme, par son mariage et la migration rompt le lien avec sa famille d'origine, sans considération de religion ou d'appartenance ethnique. On peut cependant se demander lequel de ces deux événements est le plus influent.

Cette première partie nous montre que s'il existe une solidarité familiale, celle-ci n'est pas à chercher du côté du lignage de la femme. Cette déduction est d'ailleurs confirmée dans la partie qualitative quant aux liens avec les familles d'accueil et d'origine des enfants. Donc, il y a unification des pratiques sur un modèle patriarcal et patrilinéaire. Dans quelle mesure la migration a-t-elle contribué à cet état de fait ? Y aurait-il un effet d'imitation des populations autochtones [les Godiés obéissent-ils à ce schéma ?] ou du groupe ethnique considéré comme étant le plus « performant » de part son importance numérique, ou plutôt de son niveau économique perçu ?

En tous cas, il nous paraît nécessaire de rappeler ici les conclusions de Georges Balandier dans les « Brazzavilles noires » : l'événement majeur provoqué par les migrations est la rencontre des différentes cultures africaines, et la naissance dans le creuset des zones d'immigration de nouveaux codes culturels. Pareils conclusions se retrouvent d'ailleurs dans de récents travaux de linguistique menés à l'initiative de l'U.N.E.S.C.O. démontrant le rôle des migrations dans l'unification des langues sahéliennes, par opposition à l'Afrique équatoriale où les populations sont restées longtemps séparées les unes des autres, et quasiment sans aucun contacts. Ce schéma serait-il également applicable au milieu rural ivoirien ?

Pratiques en matière de santé :

Qui décide en matière de soins de santé pour la femme interrogée :

Elle-même : 11
 Son mari : 2
 Les deux : 1
 Autre personne : 1 (le frère du mari)

Dans ce domaine, la décision appartient donc bien à la femme, ce qui nous montre que son statut n'est pas entièrement du domaine de la dépendance. Cette donnée est à mettre en corrélation avec les pratiques en matière de contraception (cf. infra).

Type de soins pour la dernière maladie :

Traditionnels : 6
 Modernes : 13

On notera la très forte prédominance de la médecine moderne, et son panachage relativement restreint avec les soins traditionnels (4). Ceci peut s'expliquer par le fait que nous avons affaire essentiellement à des populations allochtones qui ne connaissent donc pas forcément les guérisseurs locaux, et ne partagent pas les mêmes référents culturels et symboliques nécessaires à ce type de médecine. On a donc affaire à une populations de travailleurs, et non à des déplacements de villages entiers avec toutes leurs structures sociales. Cette région joue le rôle de destination pour le surplus de main d'œuvre des zones trop densément peuplées par rapport à leurs ressources, mais on ne peut pas parler d'exode (comme par exemple chez les Falachas d'Éthiopie). Ceci renforce donc les possibilités de voir, à terme, un creuset commun se forger autours de valeurs empruntant largement au registre de la modernité qui a l'avantage de n'être associé à aucune ethnie en particulier, et donc acceptable par tous, cette tendance ayant plus de chance de se manifester chez les populations allochtones.

Motivations pour le choix du type de soins :

Traditionnels : prix : 2 (33.33 %)
 confiance, efficacité : 4 (66.67 %)
 conseil d'un parent : 1 (16.67 %)
 conseil ami(e) : 1 (16.67 %)
 habitude : 2 (33.33 %)

Modernes : confiance, efficacité : 9 (69.23 %)
 conseil d'un parent : 6 (46.15 %)

Prix moyen :

Traditionnels : consultations : 0
 médicaments : 1500 F.C.F.A.

Total : 1500 F.C.F.A.

Modernes : consultations : 855 F.C.F.A.
 Médicaments et hospitalisation : 8233 F.C.F.A.

Total : 9088 F.C.F.A.

On constate que le prix n'est une motivation citée que dans le cas de la médecine traditionnelle, et encore par seulement un tiers des personnes. Pour l'efficacité perçue, en revanche, les résultats sont très proches, et dans tous les cas reste la première des motivations, ce qui n'est guère étonnant dans un domaine qui touche à la vie. C'est certainement pour cette raison que les femmes acceptent de payer beaucoup plus cher pour avoir accès aux soins modernes, et pas seulement pour des motifs liés à leur condition d'immigrée. D'ailleurs, on retrouve cette perception de l'efficacité dans la réponse « conseil », mais cette fois chez des proches qui font probablement références à une expérience personnelle positive.

La contraception :

Contraception actuelle :

(effectif total de 15)

aucune :	11
pillule :	1
abstinence :	2
naturelle (cycle ou retrait) :	1

Contraception passée :

Aucune :	1
Pilule :	6
Préservatifs :	3
Abstinence :	10
Naturelle :	4
Spermicides :	2

La pratique contraceptive actuelle est à un niveau faible, ce qui est cohérent étant donné que ces femmes veulent avoir encore des enfants. En fait, la contraception est plus utilisée pour espacer les naissances, ce qui s'explique, et se confirme, par l'âge moyen des personnes interrogées (31.33 ans).

Si l'on s'intéresse également aux pratiques passées, on constate que presque toutes ont déjà utilisé une technique contraceptive. Les techniques modernes (pillule, préservatifs et spermicides sont citées 11 fois, les techniques naturelles et l'abstinence (qui relève essentiellement de la tradition) 14 fois. On notera l'absence totale des gri-gri et des techniques relevant des tradi-praticiens. Ceci s'inscrit dans le même registre que la préférence pour le recours à la médecine moderne, si ce n'est que dans le cas de la contraception, le différentiel d'efficacité est encore plus élevé, ce qui est certainement une motivation supplémentaire. Cependant, on peut s'étonner que cette réponse n'apparaisse pas une seule fois dans les expériences passées. Quatre hypothèses s'offrent donc à nous :

- la contraception est connue depuis suffisamment longtemps dans ses principes, et donc les techniques traditionnelles (à l'exception de l'abstinence) ne sont pas jugées efficaces. Je ne pense pas que l'on puisse retenir cette proposition étant donnée que le début de leur vie reproductive est daté de plus de dix ans (et que la planification est relativement récente en Côte d'Ivoire comme au Burkina Faso), et que le niveau d'instruction moyen ne joue pas en faveur de cette explication.
- Comme pour le recours à la médecine, le fait d'être essentiellement des immigrées les coupent des tradi-praticiens locaux ou elles s'en méfient du fait de leur référents culturels différents. Si c'est une explication qui est de loin plus satisfaisante que la précédente, elle ne suffit pas pour arriver à un résultat de 0 déclaration.
- Les femmes ne déclarent que leurs expériences concluantes, les échecs n'étant pas relatés puisque n'ayant pas aboutis au résultat escompté. Ce facteur pourrait être d'une importance non négligeable, même si c'est difficile à évaluer.
- Une sous-déclaration des pratiques traditionnelles qui renvoient à l'univers magico-religieux, et donc non accessible au profane. Ce n'est pas à négliger, car aucune ne s'est déclarée comme animiste, alors que ces croyances persistent certainement sous une forme ou une autre. Si la médecine fait référence essentiellement à la phytothérapie, la contraception peut avoir un contenu plus magique, et dès lors être l'objet de dissimulation aux yeux des étrangers. A moins qu'il n'existe pas de pratiques traditionnelles de contraception dans aucun des référents ethniques et religieux présents, ce qui serait pour le moins étonnant.

Qui décide en matière de contraception :

Elle seule : 2

Son mari : 4

Les deux : 9

Si on croise ces résultats avec la variable « mariage arrangé ou non », il n'y a pas de corrélation. Le fait que le choix soit partagé en dit long sur l'évolution des rapports de pouvoir au sein du couple dans cette région. Une fois de plus, la transition vers la modernité me paraît être l'explication la plus probante., et ce quelles que soient les conditions du mariage (et donc les valeurs du milieu d'origine).

Le mariage :

Age au moment du mariage en fonction de la variable « arrangé / non arrangé ou concubinage » :

<i>N° de questionnaire</i>	<i>Mariage arrangé</i>	<i>Non arrangé ou concubinage</i>
1		19
2	19	
3		14
4		30
5		22
6	16	
7	18	
8	21	
9		31
10		25
11		26
12		18
13		19
14		20
15		30
<i>Moyenne</i>	<i>18.50 ans</i>	<i>23.09 ans</i>

On constate le faible nombre de mariages arrangés, alors que c'est une coutume bien ancrée dans la tradition des peuples d'Afrique de l'Ouest. Le concubinage ne concerne qu'une seule femme (n°3). Dès lors, on peut dire que si l'institution garde les faveurs de cette population, les modalités ont évolué vers une conception faisant une plus grande place aux choix individuels. Sur les quatre mariages arrangés, trois sont le fait de musulmanes, et une d'une protestante. Peut-on dire pour autant que cette première religion est plus propice à la pérennisation des valeurs et coutumes traditionnelles ? C'est en tout cas ce que cet échantillon, certes restreint, laisse supposer.

Sans surprise, on remarque également que l'âge du mariage est plus précoce si celui-ci est arrangé, et avec une dispersion nettement plus restreinte. L'âge de la première maternité est de 19.5 ans pour les femmes ayant eu un mariage arrangé, et de 22.5 ans pour les autres (le questionnaire n°13 n'est pas pris en compte pour les raisons mentionnées précédemment). Si l'on considère que l'âge de la première grossesse doit être retardé pour la santé de la mère, aucune de ces deux valeurs n'est médicalement à risque. La plus jeune en mariage arrangé a eu son première enfant à 18 ans, dans l'autre groupe : 15 ans. On peut avancer l'explication que les familles où le mariage arrangé est encore pratiqué doivent exercer une surveillance plus étroite sur leurs filles, et que leur adhésion, que l'on peut supposer plus forte, aux valeurs traditionnelles décourage les relations précédant la nuit de noces. Dans l'autre groupe, on peut penser que des valeurs plus individualistes permettent à chacune de faire ses choix, avec une contrainte familiale et culturelle moindre.

Le mari :

Même ethnie: 10

Même religion 15

Age moyen :40.8 ans (femmes : 31.33)

La mixité religieuse semble impossible au sein du couple. De même, l'ethnie semble être un facteur important, même si c'est dans une moindre mesure. Ces données ne me semblent pas remettre en cause ce que j'avais avancé précédemment sur la dynamique de modernisation au niveau social, mais plutôt être le reflet de la migration post mariage : dans leur région d'origine, la mixité ethnique était sans doute nettement moins importante qu'à Sago, et donc la tendance au mariage intra-ethnique est logique. Il serait en revanche intéressant de voir comment leurs enfants vont se marier : reproduiront-ils les mêmes schémas, ou la dynamique modernisation-individualisation se poursuivra-t-elle jusqu'à rendre la variable ethnique sans importance ? En revanche, cette société semble très attachée à la pratique religieuse, et cela restera à mon avis une variable de choix importante, ce qui aura des répercussions évidentes quant aux possibilités de mariage interethnique (par exemple, probabilité quasi nulle de mariage entre Baoulé et Sénoufo).

Notons également la grande stabilité du mariage, puisqu'on ne compte qu'un seul divorce sur notre échantillon. Il y a également un veuvage. Le remariage est libre dans les deux cas. Deux cas seulement ne permettent pas de tirer de conclusions, même si l'on pourrait supposer que c'est le premier mariage qui confère l'autonomie, ou plus simplement que l'éloignement par rapport à la famille d'origine rend tout contrôle social impossible, ou au moins très aléatoire (ce que confirmeraient les données faisant état du peu de contacts avec la famille d'origine). Cependant, il ne s'agit là que d'une hypothèse qui aurait besoin de bases plus solides pour être sérieusement envisagée.

Vie associative :Associations modernes ¹:

Aucune des personnes interrogées n'a déclaré appartenir à une association moderne, et une seule a déclaré vouloir adhérer à une structure de ce type. Ceci remet en cause la tendance à l'adoption de valeurs sociales issues de la modernité, car les associations traditionnelles sont souvent constituées sur une base communautaire. Quant à celles fondées sur des motivations religieuses, elles entrent bien évidemment dans cette deuxième catégorie. Cette observation confirme assez bien les observations et les discussions que nous avons pu avoir quant à la structuration du village : on constate plutôt une cohabitation qu'une intégration, chaque communauté conservant un chef qui lui est propre, et les actions communes à l'ensemble de la population étant extrêmement rares. Le communautarisme reste donc une valeur forte. Dès lors, ne pourrait-on pas parler d'émancipation au sein de la communauté, sans toutefois sortir de l'environnement sécurisant qu'elle représente ?

Associations traditionnelles :

Sept femmes déclarent faire partie d'une association traditionnelle, dont quatre dans des associations de ressortissantes, ce qui va dans le sens de ce qui a été dit dans le paragraphe précédent. La durée moyenne d'adhésion est de 2.14 ans (durée d'installation d'un peu moins de dix ans, avec des valeurs extrêmes de deux et vingt-deux ans), ce qui, comparé à leur moyenne d'âge, prouve que l'adhésion à une association ne se fait qu'assez tardivement, et en tout cas pas avant le mariage. Sur ces sept femmes, quatre se déclarent très satisfaites, une peu satisfaite, et deux pas satisfaites du tout, sans que l'on puisse observer de distinction de part la fonction de l'association (le reste se répartissant en une association de femmes,

¹ La différence entre associations modernes et traditionnelles peut venir de l'objet, mais ce sont surtout leur forme, ou structuration, qui les distingue (présence d'un secrétaire général, d'un trésorier, de statuts écrits, enregistrement administratif, ...). C'est ce qui différencie, par exemple, une tontine d'une coopérative d'épargne-crédit.

une de femmes cultivateurs ayant un objectif d'entraide en cas de maladie ou de grossesse, et une tontine). Une seule appartenant à une tontine, cela peut sembler très peu, mais il faut avoir à l'esprit que c'est le regroupement qui demande la plus grande confiance étant donné qu'il y a des enjeux monétaires. Or, le fait de constituer une population hétérogène ne favorise pas la présence de liens suffisamment forts pour la mise en place de ce type de regroupements. Même si l'indication ne figure pas sur le questionnaire, il y a fort à parier que les membres de cette tontine sont toutes de la même origine.

Les associations religieuses :

Trois femmes déclarent appartenir à une association religieuse : une catholique et deux protestantes. Elles sont sur place depuis en moyenne un peu plus de cinq ans et demi, et adhèrent à une association depuis en moyenne un peu plus de trois ans et demi. Bien que comparables aux associations de femmes dans leurs objectifs, j'ai choisi de les traiter à part car elle n'obéissent pas aux mêmes règles de socialisation. En effet, au communautarisme ethnique se substitue celui fondé sur la croyance. C'est à dire qu'à un état de fait se substitue une communauté d'appartenance ouverte aux nouveaux venus. Cependant, les deux critères peuvent se superposer, puisque la personne Catholique nous a précisé que son association regroupait les femmes Burkinabés de cette religion.

En revanche, on peut être surpris par l'absence de toute déclaration en ce sens chez les Musulmanes. Est-ce qu'il s'agit simplement du hasard propre à un échantillon restreint, ou l'islam ne génère-t-il pas de regroupements de ce type du fait d'une structuration différente ? Difficile à dire, même si cette deuxième possibilité ne me semble pas très convaincante quand on connaît la force des institutions et associations religieuses dans le monde arabe comme dans les pays sahéliens (Sénégal, Tchad, ...), et sans que la mixité ethnique ne vienne perturber leur dynamisme.

En tout cas, ces trois femmes se déclarent toutes « très satisfaites » de leur association. Est-ce un monolithisme religieux ou une quelconque crainte face aux représentants du sacré ? Je ne pense vraiment pas, étant donné l'enthousiasme qu'elle mettaient à raconter les chants, les danses, la préparations des fêtes, ... Ces réunions ont l'air d'être vécues comme des espaces de détente et de liberté par rapport à la vie quotidienne, probablement parce qu'elles font appel à des règles de socialisation différentes qui sont jugées moins contraignantes, surtout pour les femmes.

Du point de vue fonctionnel, ces associations agissent généralement dans trois domaines :

- souder la communauté religieuse dans sa vie spirituelle,
- créer l'entraide entre les membres, ou tout au moins l'organiser, ce qui en fait des concurrentes directes des traditionnelles associations de femmes, avec des structures généralement plus efficaces, et une intégration plus facile pour les nouvelles arrivantes,
- créer un pôle d'attraction autour de l'Eglise concernée. En quelque sorte, une sorte de prosélytisme positif jouant sur l'envie d'appartenir à une communauté solidaire, mais socialement moins contraignante que ce qui se fait dans le domaine traditionnel.

Le désir de rejoindre d'autres associations :

- Neuf femmes ne souhaite pas adhérer à une association, ou à une autre association (dans celles qui sont déjà membres d'un groupement, nous n'avons trouvé aucun cas de double appartenance).
- Trois souhaitent adhérer à quelque chose, mais ne savent pas quoi choisir. On peut assimiler cette déclaration à un fort désir de socialisation insatisfait, sans qui soit possible d'en tirer une conclusion ethnique (une Godié, une Baoulé, et une Mossi), ou religieuse (deux Catholiques, et une appartenant à l'Eglise du Réveil).
- Une seule souhaite rejoindre une association moderne, ce qui confirme le peu d'attrait pour ce type de groupements.
- Deux déclarent vouloir adhérer à une association traditionnelle. En fait, elles ont de fortes probabilité d'y arriver, leur non appartenance actuelle n'étant dû qu'à leur installation récente ou à leur trop jeune âge.
- Pas une seule ne souhaite adhérer à une association religieuse, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'elles sont les plus ouvertes, et donc qu'il n'y a pas d'obstacle entre le désir et sa concrétisation,

d'autant plus que la mixité religieuse n'est pas de mise au sein des couples, et que donc le mari est dès lors peu susceptible de s'y opposer.

On peut conclure de ces différentes données que le mouvement associatif n'est pas très vigoureux dans cette région, quel que soit le type de regroupement envisagé. On ne peut même pas parler de désir non satisfait, comme le démontre la dernière série de résultats. Dès lors, on peut continuer à abonder dans le sens d'une individualisation progressive de la société sur ce front pionnier. On notera également la faiblesse, voir la quasi inexistence des associations modernes dont on aurait pu croire qu'elles offriraient une transition socialement plus facile, mais il n'en est rien. L'effet de déstructuration créée par la migration est donc très fort et ne permet pas de recomposition totale des structures en vigueur dans la région d'origine. On peut donc dire que ce sont de nouvelles formes sociales qui voient le jour dans la région de Sassandra, faisant de cet endroit un laboratoire des mutations sociales de la Côte d'Ivoire rurale, avec probablement un temps d'avance sur le reste du pays du fait de l'importance des mouvements migratoires et du brassage qui en a résulté.

Enfants confiés / Enfants accueillis :

Enfants confiés :

Nous avons un total de treize enfants confiés (soit en moyenne 0.87 par femme), dont 8 filles et 4 garçons. Pour les filles, on a une élève, une apprentie (elle a 19 ans) et les autres aident au travail, que ce soit dans les champs ou au foyer. En revanche, trois des garçons sont élèves, et un seul est considéré comme n'ayant aucune activité particulière (14 ans). Les motivations sont donc différentes, ce qui sera également analysé quant aux enfants accueillis afin d'avoir un échantillon plus large, mais il semblerait que les filles soient essentiellement envoyées pour aider un parents âgé, malade, seul, n'ayant pas ou peu d'enfants, ... En revanche, pour les garçons, la principale motivation reste les études. Cette observation en dit long sur les discriminations qui existent, quelque soit l'ethnie ou la religion. En moyenne ces enfants ont été confiés depuis 6.85 ans, ce qui traduit des stratégies de longue durée. D'ailleurs, il est rare d'obtenir un chiffre précis quand on demande combien de temps il reste encore à couvrir. En général, c'est plus l'attente d'un événement (mariage pour les filles, fin des études ou déplacement vers un autre endroit pour les mêmes raisons chez les garçons) qu'une date précise que l'on retrouve dans les réponses sur la durée encore prévue.

La moyenne d'âge des enfants confiés est de 13.15 ans, avec un minimum à 8 ans, et un maximum à 23 ans, donne une indication sur la difficulté d'acquérir le statut d'adulte (particulièrement s'il s'agit d'une fille). On constate cependant que certains enfants ont été confiés très jeunes (en particulier s'ils sont nés hors mariage), et pour des durées très longues. Dans ces cas, on peut se demander si l'on peut encore parler d'enfants confiés (ou accueillis), ou s'il faut plutôt le considérer comme un processus d'abandon – adoption, l'anonymat en moins. En tout cas, même si le fait que l'éloignement géographique soit moindre joue de manière évidente, le contact semble beaucoup plus suivi qu'avec la famille d'origine. S'orienterait-on vers une définition plus « européenne » de la famille où la descendance joue un rôle primordial, alors que la culture africaine privilégie plutôt les aînés ?

Pour ce qui est de la dispersion géographique, elle sera abordée dans la partie qualitative, la taille restreinte de l'échantillon et la diversité des réponses ne se prêtant pas à un traitement quantitatif.

Enfants accueillis :

Ils sont en moyenne plus nombreux (1.87) ce qui peut s'expliquer par un nombre moyen d'enfant vivant par femme relativement faible dû à une moyenne d'âge de 31.33 ans. En moyenne les enfants sont là depuis 2.81 ans, et là aussi, la durée encore prévue obéit souvent plus à une logique d'évènements que de temps. On trouve 16 garçons, et 9 filles. Cette fois, on a plus de filles scolarisées, même si, à l'inverse des garçons, ce n'est pas le cas pour toutes.

On notera les réponses quelque peu atypiques d'une femme qui considère trois personnes (26, 30 et 25 ans) comme des enfants accueillis, ce qui peut paraître étrange étant donné leurs âges et le fait qu'ils exercent tous une activité professionnelle rémunérée. En fait, elle en donne une définition religieuse (« ce sont des enfants de Dieu » ; elle est Protestante) ce qui fausse un peu l'optique dans laquelle ces questions avaient été posées, mais nous renseigne utilement sur le détournement, ou la réadaptation, d'une coutume africaine vers les finalités d'une religion d'importation récente. Un bel exemple de syncrétisme.

CONCLUSIONS :

Bien que cet échantillon ne soit pas robuste au sens statistique du terme, il n'en demeure pas moins que certaines tendances sont intéressantes. A mon avis, le fait marquant dans cette région est l'invention d'une nouvelle société du fait du brassage qui s'y opère, et peut-être aussi favorisée par le dynamisme économique dû aux cultures de rente. Un autre facteur important est que le front pionnier a atteint sa limite géographique, et que la densification de l'espace oblige à trouver de nouveaux compromis, voir à inventer une culture minimum commune. Dès lors, cette tendance à l'adoption de valeurs modernes peut trouver sa limite : tout comme le français n'est la langue d'aucun peuple ivoirien en particulier et celle de tous en général, ces nouvelles normes peuvent être interprétées comme une sorte de trait d'union entre différentes cultures. Peut-on pour autant parler de creuset ? Je ne pense pas, au moins pas pour la génération actuelle qui garde encore de fortes attaches communautaire, celles-ci constituant d'ailleurs toujours l'ossature du village.

Dans la partie qualitative, nous allons donc voir quelles sont les itinéraires de ces femmes, par quelles régions elles sont passées, leur parcours économique, leurs pratiques sanitaires et sociales, ... Dès lors, nous aurons une lecture géographique de ces migrations, ce qui permettra d'avoir quelques indications sur la diffusion de certaines valeurs à travers le pays, et l'éventuelle mise en place de référents communs à tous, même si c'est avec quelques adaptations religieuses ou ethniques.

Récits de vie sous l'angle économique et parcours migratoires :

Fiche n° 1 :

La femme est née en 1960, elle est d'ethnie Tagbana (ou Tagouana) et de religion Catholique.

L'enfance : Katiola et Abidjan :

Originnaire de Katiola, elle s'installe à Abidjan à l'âge de 8 ans chez sa tante maternelle afin de suivre des études (primaire et secondaire). Elle y restera jusqu'à l'âge de 19 ans.

Le début de la vie d'adulte : Katiola

De là on peut dater la fin de l'enfance et du statut de dépendante : elle retourne à Katiola, commence à travailler comme standardiste et contracte un premier mariage. Financièrement, sa situation évolue favorablement, puisque, ayant commencé avec un salaire 25000 F.C.F.A. par mois, elle touche 60000 F.C.F.A. par mois cinq ans plus tard. Cependant, dans cet interval, son mari demande le divorce suite aux cinq fausses couches qu'a fait cette femme : le manque d'enfants dans le foyer en est la raison réelle et avouée.

Elle reste à Katiola où elle a son travail, et, un an après, rencontre celui qui va devenir son deuxième mari. Il a deux ans de plus qu'elle, est d'ethnie Bété et est catholique également. Originnaire de Tiassale, il est à cette époque étudiant à Abidjan, et le début de leur mariage est marqué par cette séparation géographique. Cependant, elle réussit à avoir deux enfants, ce qui la rassure quant à l'avenir de ce deuxième mariage et renforce son statut de femme.

Après les compressions de personnel, elle perd son travail de standardiste. Dès lors, son mari vient la chercher et ils s'installent à Bouaké.

Migration pour cause économique vers Bouaké :

A Bouaké, son mari trouve du travail comme employé de bureau, et elle s'installe comme vendeuse de pagnes, ce qui lui rapporte à peu près 50000 F.C.F.A. par mois. C'est là que né son troisième enfant. Ils y resteront 6 ans.

Départ pour Soubré et création d'entreprise :

Si elle reprend son métier de vendeuse de pagnes avec des revenus équivalents, son mari s'installe à son compte comme acheteur de produits. C'est probablement de là que l'on peut dater leur « décollage économique ». Ils restent également 6 ans à Soubré.

Sago :

Son mari est toujours acheteur de produits, mais son entreprise prospère, puisqu'il a actuellement trois camions. Il a également investi dans l'achat de terres pour faire une plantation. Même si ni lui, ni sa femme ne le déclarent, il paraît qu'ils ont une des plus grosses superficies du village (45 hectares de cultures diversifiées).

Elle a abandonné son activité de vendeuse de pagnes pour se mettre à la fabrication et la vente de savons traditionnels, ce qui lui rapporte environ 60000 F.C.F.A. par mois. Elle a encore eu un enfant à Sago.

Conclusions :

La réussite économique est vue comme celle du mari, puisqu'elle gagne la même chose actuellement que quand elle était standardiste, ce qui compte tenu de l'inflation et surtout de la dévaluation représente en fait nettement moins. D'ailleurs, même si elle apporte un revenu qui n'est pas négligeable, la structure du foyer est fortement patriarcale, ce qui peut surprendre étant donné le parcours des deux époux qui est plutôt marqué par la modernité (études à Abidjan, travail dans le secteur formel).

On peut également dire que cette réussite n'est pas facteur d'intégration dans le village, puisque, présente depuis plus de deux ans, elle cherche toujours à rejoindre une association de femmes sans y parvenir. Logique économique et logique sociale semblent donc bien séparées à Sago, et il n'y a pas de transformation du capital monétaire en capital symbolique. L'argent ne semble donc pas être une valeur

structurante, ce qui peut sembler bizarre dans une région où les gens sont venus dans l'espoir de maximiser leurs revenus monétaire par l'agriculture de rente. A moins que ce ne soit leur comportement fortement emprunté au domaine de la modernité : lui a créer une véritable entreprise formelle et son ancien statut d'étudiant lui confère certainement l'un des plus hauts niveaux scolaires du village. Quant à elle, elle a pratiqué deux avortements, et, si elle a été soulagée de pouvoir avoir des enfants avec son deuxième mari, quatre grossesses à terme lui paraissent suffisantes. Ce manque d'intégration se traduit par un non recours à la médecine traditionnelle : cette dernière est-elle facteur ou conséquence de l'intégration sociale ? Je penche plutôt pour la deuxième hypothèse. Comme pour les associations de femmes, elle n'y a pas accès pour un mélange de raisons : arrivée récente, trop moderne, et probablement une certaine jalousie à l'égard de la réussite économique.

Fiche n° 2 :

Elle est née en 1970 au Burkina Faso, dans la sous-préfecture de Kougoupela. Elle est Mossi et Musulmane.

L'enfance et l'acquisition progressive de l'indépendance au Burkina :

Dès l'âge de cinq ans, elle commence à travailler dans les champs pour aider ses parents, mais à l'âge de huit ans, ceux-ci commencent à lui confier des terres qu'elle gère seule. Elle y fera pousser du mil et de l'arachide, et en tirera un revenu d'environ 200000 F.C.F.A. par an (soit un peu moins de 17000 F.C.F.A. par mois en moyenne). On notera une pratique agricole diversifiée : une culture vivrière et une culture de rente, sur une parcelle qui ne devait pas être très importante étant donné l'âge, le statut, et les revenus qu'elle en tirait.

Elle est mariée à l'âge de 19 ans avec un Mossi qui est également Musulman, mais qui a dix ans de plus qu'elle. Ils auront trois enfants, dont un mort en bas âge. La migration est due à la faiblesse qualitative et quantitative des terres dans la région d'origine, ce qui n'est pas le cas dans la région de Sassandra.

Avant de partir, elle fait don de ses terres à ses sœurs, ce qui confirmerait qu'il existe une division sexuelle du foncier du même type que celle que l'on trouve sur l'île d'Anjouan aux Comores.

Le mariage facteur déclenchant de la migration :

À l'âge de 29 ans, elle vient rejoindre son mari en Côte d'Ivoire. En fait, la migration semble inenvisageable pour une femme seule, encore plus si elle implique de passer une frontière. Elle est venue directement à Sago et ne connaît pas le reste du pays. Là, elle aide son mari dans la plantation de cacao, mais espère bien pouvoir avoir prochainement une parcelle de terre à elle afin de pouvoir y cultiver du riz, du maïs, de l'igname et des légumes. Toujours cette volonté d'ajouter des cultures vivrières aux cultures de rente afin d'assurer la sécurité alimentaire du ménage, même si la production maraîchère est certainement destinée, au moins en partie, à lui procurer un revenu indépendant.

Vie à Sago :

Même si l'arrivée est très récente (à peine un an), le désir d'intégration est très fort, notamment par l'adhésion à une association de ressortissants. Dès lors, on peut se demander si les différentes communautés présentes ne se contentent pas de cohabiter dans un espace géographique commun sans chercher à construire un village au sens social du terme.

Du point de vue de la dispersion familiale, on notera que certains de ses frères et sœurs sont également installés en Côte d'Ivoire, et qu'apparemment ne sont restés au village que ceux que la terre pouvait nourrir. Cependant, le lien est loin d'être rompu, puisque elle a laissé un de ses enfants au village : moyen de lui apprendre la culture de son pays d'origine, aide pour les parents, mais aussi façon de garder un lien charnel avec sa famille et sa terre.

Conclusions :

Statutairement, la femme est entièrement sous la dépendance de son mari, même si elle essaye de conquérir un peu d'autonomie par l'acquisition d'un revenu en propre. En aucun cas elle ne peut migrer seule.

Du point de vue familiale, la migration n'apparaît pas comme trop destructurante : son mari est parti en premier, mais la naissance d'enfants prouve que le contact n'est pas rompu, et par rapport à sa famille d'origine elle reste présente par son enfant laissé là-bas.

Fiche n° 3 :

Cette femme est Godié et Catholique. Elle est née en 1972 dans la sous-préfecture de Sassandra.

Enfance et adolescence :

Née à Sago, elle y restera jusqu'à l'âge de un an et demi avant de partir pour Abidjan (Treichville) dans un objectif scolaire. Elle y restera jusqu'à l'âge de 13 ans avant de repartir pour Sago.

De retour au village elle travaille comme aide familiale aux champs avec ses parents pendant un an.

Acquisition de l'indépendance :

A l'âge de 14 ans elle se met en concubinage avec un garçon qui a 12 ans de plus qu'elle. Il est Baoulé et Catholique (originaire de la sous-préfecture de Béoumi). Dès lors elle se met à produire pour elle-même des cultures de rente pendant 6 ans.

A l'âge de 20 ans elle se met à vendre des bijoux qu'elle va acheter à Abidjan. On assiste donc à un changement complet d'activité et de style de vie, rendu possible par cette enfance justement passée dans la capitale.

Du point de vue de la santé, elle combine tradition (remèdes maison que sa mère lui a appris à préparer), et soins modernes. Elle a également recours à la pillule pour espacer les naissances et a déjà pratiqué un avortement.

Conclusions :

Bien qu'étant d'une ethnie autochtone, on ne peut dire qu'elle vive complètement de manière traditionnelle : concubinage, femme commerçante allant jusqu'à Abidjan, pratique la contraception moderne, ... Pourtant, on trouve chez elle cette conception très particulière du déroulement du temps qui rend le passé très flou (à l'exception de quelques rares événements marquants), et l'absence de projection dans l'avenir. Peut-être la différence vient-elle de l'absence d'une grande migration vécue comme une rupture entre le monde d'origine et celui de destination, entre le subi et le choisi. En tout cas, cette faiblesse des souvenirs n'a pas aidé à tirer grand chose de cet entretien, même s'il est instructif quant aux populations autochtones. Celles-ci n'apparaissent pas comme si figées par rapport au dynamisme des migrants (représentation caractéristique de cette région), mais comme également capables de profiter d'opportunités, mêmes si celles-ci nécessitent de longs déplacements. Cependant, on peut nuancer cette dernière proposition par le fait que cette femme s'est mise en concubinage tôt au lieu de se marier. Dès lors, il est possible qu'une exclusion des structures autochtones traditionnelles l'ait forcé à se tourner vers l'extérieur et à se singulariser par rapport à sa communauté d'origine. On peut parler d'événement déclencheur, ce qui veut dire que le même itinéraire a peu de chance de se retrouver chez d'autres femmes Godié.

Fiche n° 4 :

Elle est née en 1969 dans la sous-préfecture de Tiébissou. C'est une Baoulé membre de l'Eglise du Réveil.

Enfance et adolescence :

Jusqu'en 1984 elle est élève à Tiébessou, puis elle aide ses parents au champs pendant un an. Elle prend son indépendance à 16 ans.

Vie d'adulte :

A 16 ans elle s'installe à San Pedro comme vendeuse d'attiéké. Elle exercera cette activité pendant trois ans.

A 19 ans elle commence un apprentissage comme couturière, ce qui constitue une promotion dans le sens où c'est un métier qui exige un savoir-faire. Cette période dure deux ans et demi avant qu'elle ne se mette à son compte. Durant cette période de vie à San Pedro, elle a eu un enfant (à 22 ans), trois avortements, et une fausse couche. Ce n'est qu'à 30 ans qu'elle se marie, de son propre choix, avec un Baoulé également membre de l'Eglise du réveil. Dès lors, elle s'installe avec lui à Sago sans exercer d'activité professionnelle, bien qu'elle souhaite reprendre son métier de couturière.

Du fait de ses grossesses hors mariage, son statut semble assez particulier : ses frères et sœurs n'ont plus aucun contact avec elle, à l'exception de sa sœur aînée qui vit à Daloa, et encore, très épisodiquement. De même, elle n'a plus aucune nouvelle de son premier enfant qui vivrait à San Pedro avec son père. Enfin, elle semble n'avoir aucune autorité sur les enfants accueillis qui sont les seuls présents dans le foyer actuellement, et venant tous du lignage de son mari. Encore plus surprenant, il y a également deux enfants qui sont ceux de son mari et dont elle ne sait quasiment rien. Il serait intéressant d'essayer de déterminer quel est le statut de la belle mère dans ces régions. En plus, j'ai noté que bien que parlant bien le français, elle s'est presque tout le temps exprimée en baoulé. Est-ce par timidité, ou plutôt pour montrer le savoir de son mari qui lui ne s'exprime qu'en français ? Manifestement, ses grossesses antérieures au mariage ont contribué à lui donner un statut moindre au sein du couple.

Du point de vue de la santé, elle a suivi un itinéraire thérapeutique complexe fait de recours à la médecine moderne quand elle en avait les moyens, et aux tradi-praticiens pour des raisons économiques, avec une grande alternance dans le choix de ses derniers en fonction de l'efficacité ressentie. En fait, elle reconnaît la plus grande efficacité de la médecine moderne et celle-ci constitue son premier choix, mais elle se contente de l'indigénat quand elle ne peut faire autrement pour soulager ses douleurs (ulcère).

Quant à son intégration dans le village, son installation est trop récente pour que l'on puisse en juger, même si son souhait de reprendre son métier de couturière et sa volonté d'intégrer une association semblent de bon augure. Cependant, il serait intéressant de voir si son passé ne va pas la rendre victime d'une certaine stigmatisation sociale.

Quant à son mariage, il a été vécu comme une façon de se ranger, de se fixer, même si elle semble garder une certaine nostalgie de San Pedro qui s'explique peut-être simplement par le caractère récent de son arrivée. En tout cas, on peut se demander si cette union n'a pas constitué une sorte d'option obligatoire, et dans ce cas là, si la pression vient du milieu social (la famille étant absente), ou bien de cette Eglise du Réveil. En tout cas, elle donne vraiment l'impression d'une urbaine quelque peu déracinée par son installation dans un village, et son rapport à la modernité est en conséquence très différent de ce qu'on peut voir habituellement à Sago.

Fiche n° 5 :

Il s'agit d'une Mossi Catholique née en 1973 à Nabodogo, dans le département de Sabou (Burkina Faso).

Enfance et adolescence :

Née au Burkina, elle a vécu chez ses parents et est allée à l'école de sept à douze ans (elle a atteint le CM2). Après, elle a commencé à vendre du dolo à son compte, activité dont elle tirait 5000 F.C.F.A. par mois. De plus, elle aidait ses parents à cultiver du mil, de l'arachide et des produits vivriers pour la consommation familiale. Enfin, elle aidait sa mère à s'occuper des plus jeunes. En fait, elle conquiert une indépendance économique qui permet de décharger ses parents, mais elle continue à vivre chez eux et le contrôle social est toujours aussi fort. L'argent gagné n'est donc pas forcément synonyme d'émancipation, même s'il est vrai que l'on parle ici de sommes très faibles qui nécessitent une grande cohésion familiale pour survivre (d'ailleurs, elle se considère comme pauvre sur cette période).

Elle se marie à 22 ans avec un homme qui est Mossi et Catholique (comme elle), mais qui a onze ans de plus. Ce n'est pas un mariage arrangé.

La vie d'adulte :

Pendant un an elle reste encore au Burkina, temps qui d'ailleurs correspond à une période de grossesse (qui se termine par une fausse couche). A 23 ans elle arrive donc à Sago pour aider son mari dans la plantation (cacao et café), et ce pendant deux ans. La migration est rendue nécessaire par l'insuffisance qualitative et quantitative des terres dans la région d'origine. Ce départ permet d'ailleurs une redistribution qui augmente la surface disponible pour ceux qui restent. Par la suite, elle s'est mise à cultiver toute seule du manioc et à vendre de l'atiéké, ce qui lui procure un revenu d'environ 9000 F.C.F.A. par mois.

Du point de vue des contacts familiaux, elle réussit à avoir des nouvelles deux fois par an des ses frères et sœurs restés au Burkina, mais pas de ceux qui sont venus s'installer en Côte d'Ivoire (Bouaflé, Daloa), ce qui tendrait à démontrer que le village d'origine reste un centre de référence, attitude certainement confirmé par le fait que le mari est originaire du même endroit.

En matière de santé, son attitude est partagée : pour ce qui est des soins, elle a recours au dispensaire et à la pharmacie villageoise. Mais en matière de contraception, elle s'en tient à l'abstinence pour des raisons relevant essentiellement de la tradition. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'elle est jeune (26 ans) et qu'elle n'a que deux enfants (elle souhaite encore deux garçons et une fille). Dès lors, elle ne cherche qu'à espacer un peu les naissances. En fait, on a un objectif socialement acceptable : « fortifier le dernier né », et une motivation qui n'est pas déclarée mais qui, à mon avis, joue tout autant : espacer les naissances. Il serait intéressant de voir quelle sera son attitude quand elle aura atteint le nombre d'enfants souhaités : est-ce qu'elle se tournera de la même façon vers le dispensaire, ou est-ce que les questions reproductives appartiennent à un registre différents de celui de la santé courante ?

Enfin, du point de vue de l'intégration sociale, elle fait partie d'une association de femmes Burkinabées Catholiques. Ceci peut sembler étrange dans le sens où cette religion n'est pas sensée faire de distinction en fonction du pays d'origine. En fait, les activités pratiquées n'ont pas grande importance pour elle : ce qui compte, c'est d'« être ensemble » (par ce terme elle entend probablement de même nationalité et de même religion). L'objectif semble donc être uniquement dans les rapports sociaux ainsi noués. D'ailleurs elle se dit très satisfaite de sa participation à cette association sous la réponse : « j'aime les rassemblements ». c'est aussi certainement une façon de parler Mossi et de prolonger un peu la vie du pays d'origine.

En tout cas, la migration ne semble pas s'accompagner d'une acculturation, même si certaines valeurs évoluent.

Fiche n° 6 :

Femme née en 1978 à Ouangolodougou. Musulmane, Sénoufo.

Enfance et adolescence :

Elle vit à Ouangolodougou avec ses parents jusqu'à l'âge de dix ans. Puis elle est confiée à sa tante maternelle pendant deux ans pour l'aider à surveiller ses enfants.

De retour chez ses parents elle aide dans un premier temps à vendre du riz avant d'avoir son propre revenu en vendant des oranges, ce qui lui rapporte 10000 F.C.F.A. par mois. Après un an, elle arrive à passer à la vente d'arachide, ce qui lui rapporte 30000 F.C.F.A. par mois pendant six mois. Pendant cette période elle ne reçoit pas d'aide de ses parents, mais en revanche elle aide son jeune frère.

Elle obtient donc très jeune son indépendance économique (13 ans), et se retrouve très vite avec une obligation de solidarité familiale. Le mariage lui aussi survient très tôt : seize ans. A noter qu'il s'agissait d'un mariage arrangé.

Vie d'adulte :

Son mari est également Sénoufo et Musulman, et il a 18 ans de plus qu'elle. Le mariage est l'occasion de la migration pour venir aider son mari dans la plantation de cacao à Sago.

Au bout d'un an, elle plante du riz, non seulement pour la consommation familiale, mais également pour en faire le commerce (cela fait donc maintenant quatre ans). Cette activité lui procure un revenu de 200000 F.C.F.A. par an (soit un peu moins de 17000 F.C.F.A. par mois).

On constate donc un certain parcours type pour ces femmes : la migration est consécutive au mariage, l'époux partant en premier, et elle vient le rejoindre assez rapidement (à peu près un an). Après une première phase où elle ne fait que l'aider dans la plantation, elle se met avoir son propre lopin de terre pour y faire pousser des vivriers. Même si elle en vend une partie, on assiste à une division sexuelle du travail : à l'homme de fournir le revenu monétaire (par les cultures de rente), et à la femme de garantir la sécurité alimentaire.

Du point de vue de la contraception, elle ne pratique que l'abstinence, selon la tradition. Pour l'instant elle n'envisage rien d'autre, ce qui est compréhensible : elle est jeune, n'a qu'un seul enfant, et en souhaite encore cinq (elle-même est issue d'une famille de huit, il y a donc bien une volonté de réduire la descendance par rapport au modèle familiale d'origine). A noter qu'elle dit décider toute seule dans ce domaine, ce qui est assez rare, la décision étant généralement prise d'un commun accord entre les époux. Dans quel mesure son revenu propre lui donne plus d'autonomie par rapport à d'autres femmes, et ce malgré le fait qu'elle est grandi dans un milieu très traditionnel ?

Cependant, on peut se demander qu'elles seront ses pratiques contraceptives le jour où elle décidera de ne plus avoir d'enfants. En effet, elle ne fréquente pas le dispensaire, préférant les « médicaments par terre » du marché. A noter qu'en matière de santé c'est également elle qui décide seule.

Enfin, du point de vue de la vie sociale, elle fait partie d'une association de femmes, avec une motivation à l'adhésion toute prosaïque : on reçoit un cadeau après un accouchement. Cependant, elle en est très satisfaite, et trouve « qu'elle va de l'avant ». A noter aussi également la volonté de rejoindre l'association d'entraide des femmes cultivateurs.

La séparation par genres en matière associative semble très importante. Apparemment, il n'existe pas d'association mixtes, que ce soit pour l'entretien du village ou dans le domaine de la solidarité comme dans celui de la vie professionnelle. Cette division très nette des sexes dans la vie sociale est peut-être une explication possible pour l'absence de déclarations d'appartenance à une association moderne, ce type de regroupement étant plus souvent constitué autour d'un objectif, alors que là, c'est surtout l'appartenance qui semble privilégiée.

Fiche n° 7 :

Cette femme est née en 1975 à Kounbrnga, dans la province de Yatenga, au Burkina Faso. Elle est Musulmane et Mossi.

Enfance et adolescence :

Elle commence à travailler à l'âge de cinq ans (ce qui exclu toute scolarisation) dans les champs avec ses parents. Ceci constitue sa vie jusqu'à l'âge de quinze ans où elle commence à prendre son autonomie économique.

A cet âge, elle va s'installer comme vendeuse de condiments, activité qui lui rapporte environ 15000 F.C.F.A. par mois. Cependant, elle continue d'habiter chez ses parents, et ce même après son mariage et avant qu'elle ne vienne rejoindre son mari à Sago (période d'un an).

Vie adulte :

Elle se marie (mariage arrangé) à 18 ans avec un Mossi Musulman (ils sont tous les deux originaires du même endroit) qui a vingt ans de plus qu'elle.

A Sago, elle va l'aider dans la plantation de cacao pendant trois ans avant de semer du riz (juste pour la consommation familiale) et du manioc (dont elle vend une partie, ce qui lui rapporte 5000F.C.F.A. par mois).

On retrouve donc bien l'itinéraire type décrit à la suite du cas précédent.

En matière de santé comme de contraception, c'est le mari qui décide. En revanche, si elle va au dispensaire, la pratique contraceptive se limite à l'abstinence suivant une naissance, suivant la tradition. On ne sent aucune révolte contre ce manque d'autonomie concernant des questions aussi personnelles : « c'est la tradition », « le mari décide pour le bien de la famille » reviennent souvent et servent de concepts auto-justificatifs.

Du point de vue de la vie sociale, elle fait partie de l'association d'entraide des femmes cultivateurs depuis 1997. Bien que l'objectif d'entraide pour les travaux champêtres puisse sembler suffisamment simple et mobilisateur, elle fait état de graves disputes au sein du groupe et se déclare « peu satisfaite » du fonctionnement de cette association. Est-ce à dire qu'en l'absence d'un référent ethnique commun (et par là même culturel), ces associations manquent de cohésions et que les différences sont causes de graves dysfonctionnements ? Si c'est le cas la date à laquelle on verra l'émergence d'associations de type moderne à Sago est encore lointaine.

Fiche n° 8 :

Femme née en décembre 1972 à Gueyo. Elle est Godié et Protestante.

Enfance et adolescence :

Elle passe les trois premières années de sa vie à Gueyo avec sa mère. Après, la grande sœur de son père vient la chercher pour l'emmener vivre à Abidjan (quartier Agban à Adjamé). A ce moment elle est scolarisée et ira jusqu'au CE1. Après cette scolarité plutôt courte, elle déménage pour s'installer à Riviera (commune de Cocody, Abidjan) chez sa sœur. Jusqu'à seize ans elle s'occupe de surveiller les enfants, et en même temps elle apprend à faire les tresses auprès de femmes du quartier (15 – 16 ans). A 17 ans elle commence à tresser elle-même, et elle retourne chez sa tante où elle apprend la couture en plus de ce métier.

Durant cette période, elle estime ses revenus à 60000 F.C.F.A. par mois.

Vie d'adulte :

A 21 ans, elle se marie et vient vivre à Sago avec son conjoint. Celui-ci est également Godié et Protestant. Il a seulement un an de plus qu'elle, et il s'agissait d'un mariage arrangé.

Au village, ils ont commencé par cultiver ensemble du manioc, ce qui leur rapporte 37000 F.C.F.A. par an (?). Elle a également planté ½ hectare de bananes, mais ça ne donne pas encore.

Du point de vue de la santé, elle subit l'influence de son mari et de sa grand-mère, le premier la poussant vers les soins modernes, la deuxième vers les tradi-praticiens et elle lui prépare des remèdes. Cependant, elle estime qu'elle prend les décisions d'un commun accord avec son mari. En fait, on a plus l'impression qu'elle cherche à ne décevoir personne, ce qui lui donne un itinéraire thérapeutique qui manque de suivi et de constance.

En matière de contraception, elle ne pratique que l'abstinence, plus l'utilisation de préservatifs dans un but d'espacement des naissances. A noter qu'elle a eu une grossesse à terme à 18 ans (soit trois ans avant son mariage), mais l'enfant est mort au bout de cinq jours. Un deuxième enfant est né quand elle avait 21 ans, et il est toujours en vie. Elle souhaite avoir encore deux filles et deux garçons, son attitude vis à vis de la contraception est donc cohérente. Dans ce domaine également elle prend les décisions avec son mari.

Du point de vue de la vie sociale, elle est membre d'un groupe religieux depuis 1998. Ces motivations d'adhésion furent les bons conseils qu'on y recevait, et les œuvres de charité auxquelles elle peut ainsi participer. Quand on se rappelle qu'elle estime le revenu de son ménage à 37000 F.C.F.A. par an, cette deuxième motivation peut paraître surprenante et démontre une grande ferveur religieuse. D'ailleurs, elle se dit très satisfaite de cette association, et elle lui prédit un bon avenir grâce à l'engagement des fidèles. Elle n'envisage pas d'adhérer à d'autres groupements, ce qui peut s'interpréter comme une forme de totalitarisme de ces associations religieuses (au sens sociologique du terme, c'est à dire une organisation qui embrasse tous les domaines de l'existence).

Cette femme, issue d'une ethnie autochtone, a donc un parcours très différent de celui des migrantes. On est également frappé par la différence de revenus, et le fait que le travail agricole est d'abord orienté sur une culture vivrière (le manioc), et non sur une culture de rente comme chez les ménages vus précédemment. Dès lors, l'attitude économique est très différente, jouant plus sur la sécurité alimentaire que sur la maximisation du revenu monétaire, motivation principale des migrants (et facteur déclencheur de la migration).

Fiche n° 9 :

Cette femme est une Dioula Musulmane, née en 1962 à Kapele (sous-préfecture de Korhogo).

Enfance et adolescence :

Elle vit à Kapele jusqu'à l'âge de neuf ans avec ses parents. Pendant cette période elle va chercher des fagots pour les vendre aux femmes du village. Elle tirait un revenu moyen de 30000 F.C.F.A. par mois de cette activité.

Après ses neuf ans, elle a été confiée à son oncle maternel à Bouaké jusqu'à l'âge de quinze ans. Là, elle vend du maïs braisé, ce qui lui rapporte environ 60000 F.C.F.A. par mois.

Ensuite, elle part pour Sinématiali où elle reste deux ans chez sa cousine. Là bas, elle vend du poisson frais, ce qui lui rapporte environ 75000 F.C.F.A. par mois. Elle déclare n'avoir utilisé cet argent que pour s'acheter des vêtements.

On ne peut qu'être frappé par un tel itinéraire, commencé si jeune, et sans avoir été scolarisé. Si les Dioulas sont réputés dans ce pays pour leur dynamisme économique, cette femme en a été un exemple parfait pendant ses jeunes années.

Vie adulte :

A 17 ans (1979) elle se marie et s'installe à Kapele avec son époux. Durant cette période elle vend du riz (pas de précision quant au revenu que cette activité génère). Son mari décède en 1993. Durant cette période elle a eu deux enfants.

La même année elle se remarie avec un Sénoufo Musulman qui a sept ans de plus qu'elle et part s'installer à Sago avec lui où elle l'aide dans les plantations de café et cacao. En plus, elle vend du poisson séché, ce qui lui rapporte 8000 F.C.F.A. par mois, activité qu'elle exerce pendant un an avant de passer à la vente de bananes et d'escargots (15000 F.C.F.A. par mois).

Durant ce second mariage, elle aura deux grossesses : une à terme, et une fausse couche. Elle n'utilise aucune méthode contraceptive, ni actuellement, ni par le passé, seulement une période d'abstinence d'un mois après un accouchement, comme l'exige la coutume. Cette déclaration peut paraître surprenante pour une femme qui n'a eu que quatre grossesses à 37 ans.

Du point de vue de l'intégration sociale, elle n'est membre d'aucune association, bien qu'habitante du village depuis six ans. D'ailleurs, elle ne souhaite pas en rejoindre une. Du point de vue de sa famille d'origine, elle garde un contact épisodique avec son grand frère qui vit à Tiassale, et aucun avec l'aîné qui habite Agboville.

Enfin, du point de vue de la santé, elle a recours à la médecine moderne, sur les conseils de son conjoint.

Si cette femme a un parcours étonnant du point de vue économique et migratoire marqué par un grand dynamisme, du point de vue de la santé et de la reproduction, elle adopte un comportement très traditionnel et soumis à son mari. Les deux domaines sont donc complètement déconnectés, à moins qu'on ne considère que son parcours soit typique du dynamisme traditionnel propre aux Dioula, et donc sans rapport avec une attitude moderniste.

Fiche n° 10 :

Elle est née en juin 1968 à Abidjan (Marcory). Elle est Ebrié et de religion Harriste.

Enfance et adolescence :

Dès l'âge de deux ans, elle est confiée à ses grands parents paternels (toujours à Abidjan) avec qui elle reste jusqu'à l'âge de six ans. A partir de là, elle est scolarisée et va vivre avec ses grands parents maternels jusqu'à l'âge de 11 ans (CM2). Ensuite, elle part pour ses études secondaires à l'internat des sœurs catholiques de Bonoua. A chaque vacances scolaires elle revient voir sa mère à Abidjan (Abobo).

A 14 ans, elle est placée chez un tuteur (l'époux de sa tante maternelle) à Abengourou où elle va au collège. En classe de troisième elle part pour Aboisso chez une tutrice qui est une amie de sa mère. Grâce à l'obtention de son B.E.P.C. elle a été orientée en seconde à Adzopé chez un ami de la famille où elle reste un an.

Après la seconde, elle part en France (à Reims) chez un cousin du côté de sa mère. Elle suit les classes de seconde et de première durant cette période. Ensuite, elle revient en Côte d'Ivoire pour apprendre la couture de 1989 à 1992. Elle obtient le diplôme, se marie et commence à travailler comme couturière.

Un parcours très complexe dans lequel les études semblent jouer un rôle déterminant, jusqu'à cette orientation vers une école de couture : est-ce parce que la poursuite aurait coûté trop cher, ou bien son expérience dans le système scolaire français n'a pas été concluante ? En tout cas, cette réorientation est étonnante, mais traduit peut-être un désir ou un besoin d'intégrer rapidement la vie professionnelle.

Vie adulte :

A 25 ans, elle se marie avec un Attié Harriste qui a 13 ans de plus qu'elle. Il ne s'agissait pas d'un mariage arrangé.

Elle travaille donc dans un atelier de couture pour un revenu de 15000 F.C.F.A. par mois. En 1995 elle tombe enceinte et arrête de travailler pour s'occuper de son enfant. En 1997 elle arrive à Sassandra avec sa famille où elle n'a pas encore repris le travail, mais elle compte recommencer comme couturière, ainsi que dans la vente de divers produits.

Pour les soins, elle a recours à la médecine moderne, et c'est elle qui décide. En matière de contraception, la décision est prise en commun avec le mari. A noter qu'avant le mariage elle a recours aux méthodes modernes (pilule, spermicides et méthode des cycles) « parce que je n'étais pas en union et qu'elles sont fiables » et après, l'abstinence « parce que c'est la tradition ». les deux registres se croisent donc chez une même personne en fonction de son statut marital. Il y a donc adaptation des techniques contraceptives aux besoins du moment, l'abstinence n'étant de toutes façons qu'un moyen d'espacer les naissances et de protéger la santé de la mère et de l'enfant.

Du point de vue social, elle fait partie d'une association de ressortissants (ce qui peut sembler étonnant étant donné l'effectif total très faible des Ebriés). La motivation est purement communautaire : il s'agit d'apporter de l'aide aux autres, et parce que « on ne se suffit pas soi-même », tendance qui peut paraître surprenante étant donné les nombreux déplacements qu'elle a fait dans son enfance. En tout cas, elle est très satisfaite de son appartenance à cette association et compte y rester longtemps avec une vision très dynamique de son avenir.

Donc, une enfance atypique peut très bien produire une vie d'adulte tout à fait conforme aux modèles traditionnels de la migration, les déplacements ayant plutôt été conditionnés par des motifs scolaires que professionnels, sauf bien sûr l'arrivée à Sassandra.

Fiche n° 11 :

Cette femme est née en janvier 1970. Elle est Agni et Protestante.

Enfance et adolescence :

Née à Bongouanou en 1970, elle a vécu chez ses parents jusqu'à son entrée en sixième (elle commence à être scolarisée à l'âge de six ans à l'école du village de Banabo, dans la sous-préfecture de Bongouanou). Là, elle part pour Bongouanou chez sa tante paternelle où elle suivra les classes de la sixième à la troisième. Elle obtient son B.E.P.C. en 1988.

Ensuite, elle part à Abidjan (Yopougon) chez son grand frère (elle est la neuvième d'une famille de onze enfants) où elle suit les études jusqu'à la terminales. Elle obtient son bac en 1992 (elle a donc 22 ans).

Elle passe ensuite deux ans en faculté de médecine avant d'opter pour une grande école de gestion et comptabilité (en fait un B.T.S.). Durant cette période elle vendait des tee-shirt, activité qui lui rapportait 30000 F.C.F.A. par mois pendant ces trois années.

Vie d'adulte :

Alors qu'elle est encore en deuxième année de B.T.S., à 26 ans, elle se marie avec quelqu'un qui a quatre ans de plus qu'elle, et est également Agni et protestant. Ce n'était pas un mariage arrangé. Un an plus tard elle est enceinte et doit donc arrêter ses études. Elle déménage à Sassandra et y accouche en 1998. Pendant sa grossesse elle vend des beignets, activité qui lui rapporte 8000 F.C.F.A. par mois.

Elle souhaite reprendre ses études à la rentrée prochaine (1999-2000), mais elle compte aussi faire quatre enfants dans sa vie. Du point de vue contraceptif, elle pratique actuellement l'abstinence (comme la coutume le veut après une naissance pour la santé de la mère). Sinon, dans le passé, en plus de cette méthode, elle a également pratiqué la méthode des cycles, le retrait et l'utilisation de préservatifs. Ce sont des décisions prises par les deux membres du couple.

En matière de santé, elle a recours aux soins modernes parce qu'elle a confiance dans leur efficacité.

Elle n'est membre d'aucune association, et élève elle-même son enfant. En revanche, elle accueille quatre enfants (ce qui peut sembler contradictoire avec son souhait de reprendre les études, d'autant plus que certains sont très jeunes et présents dans un objectif scolaire).

Cette femme s'inscrit définitivement dans le registre de la modernité : elle a fait des études poussées, s'est mariée de son propre choix, décide seule pour les questions touchants à sa santé, et avec son mari pour ce qui concerne la contraception. Est-ce ses études et le fait d'aller à Abidjan qui l'ont poussés dans ce sens, ou vient-elle d'un milieu favorable à ce genre d'attitude ? La deuxième proposition me semble la meilleure. En effet, il est tout à fait possible de vivre Abidjan pendant plusieurs années sans modifier ses comportements, surtout si l'on est confié à quelqu'un de sa famille. En revanche, le fait pour une fille de pouvoir faire des études aussi longues et de pouvoir choisir son mari sont des facteurs qui incitent à penser à un environnement parental plus ou moins détaché de la tradition, au moins quant à la place des femmes.

Fiche n° 12 :

Cette femme est née en novembre 1965. Elle est Baoulé et membre de l'Eglise de la Rose Croix.

Enfance et adolescence :

Elle est née à Bourebo, dans la sous-préfecture de Beoumi. Elle est la sixième d'une famille de dix enfants (dont sept sont encore vivants). Elle n'a que peu de contacts avec ses frères et sœurs (une fois par an, ou pour les grandes occasions).

Elle a vécu chez ses parents jusqu'à l'âge d'aller à l'école : là, elle est envoyée chez sa tante à Grand Bassam où elle est scolarisée jusqu'en CE1. De là, elle retourne vivre chez ses parents pendant un an avant d'aller chez son frère à Abidjan (Adjamé). Là, elle s'occupe des enfants et vend des croquettes, ce qui lui rapporte 24000 F.C.F.A. par mois. Elle mènera cette vie jusqu'à « l'âge de se marier », c'est à dire 18 ans.

Vie d'adulte :

Il ne s'agissait pas d'un mariage arrangé, son mari a dix ans de plus qu'elle, est d'ethnie Djimini (de la sous-préfecture de Sajama Sokoura) et également membre de la Rose Croix.

Elle a eu trois enfants (tous des garçons) à 21, 24, et 26 ans. Elle ne souhaite pas en avoir d'autres. Du point de vue contraceptif, elle utilise actuellement la pilule. Dans le passé, elle a utilisé les préservatifs (« c'est une méthode fiable »), les crèmes spermicides (« c'est efficace et ça agit dans l'immédiat »), et l'abstinence (« parce que c'est la méthode qui n'a pas d'effets indésirables »). A noter que le choix de la pillule s'est fait sur conseil du médecin, et justement en fonction de ce critère d'absence d'effets indésirables. Dans ce domaine, la décision est prise par le mari et la femme ensemble.

Du point de vue de la santé, elle combine plantes qu'elle va cueillir elle-même (par habitude), et médecine moderne (« pour vite guérir »). On peut dès lors supposer qu'elle fait confiance à la pharmacopée moderne pour traiter la cause (en l'occurrence il s'agissait de paludisme), mais que les plantes peuvent atténuer certains symptômes.

Du point de vue sociale, elle est membre, depuis 1998, d'une tontine qui compte 14 personnes. Elle en est très satisfaite et pense qu'elle va s'agrandir et prospérer. Il s'agit de la seule tontine répertoriée sur cette échantillon, et elle est située en milieu urbain (Sassandra). Apparemment, cette forme d'épargne volontaire n'est pas très présente dans l'ouest ivoirien, ce qui confirmerait des observations récentes faites au Cameroun (pourtant considéré comme le pays où cette pratique est la plus répandue) faisant état d'un volume collecté de l'ordre de 7 à 8 % du total de l'épargne – crédit.

En terme d'activité, elle vend des jus de fruits, ce qui lui rapporte 12000 F.C.F.A. par mois. Cependant, elle et sa famille ont pour projet de construire d'ici l'an 2000 une ferme qu'elle va gérer. Cette grosse dépense prévue explique très probablement l'adhésion à une tontine.

Elle élève elle-même ses trois enfants, mais en revanche elle en accueille quatre pour des raisons scolaires. Évidemment, ce genre de motivations a plus de chance d'apparaître dans les centres urbains.

Apparemment, la Rose Croix n'a pas l'air d'être contraignante quant à la contraception.

A mon avis, un inventaire des recommandations et positions officielles des différentes églises présentes dans le pays concernant la contraception serait un travail utile, même si l'on sait que chacun « adapte ». Je pense notamment à toutes ces églises syncrétiques africaines, ou nouvelles églises, qui bien qu'inspirées de la Bible n'en défendent pas moins des positions différentes de celles de l'église catholique ou des protestants « traditionnels », et dont l'influence sur leurs membres semble assez importante.

Fiche n° 13 :

Elle est née en mars 1958. Elle est de religion Catholique et d'ethnie Dida.

Enfance et adolescence :

Elle est née à Goudoukou, dans la sous-préfecture de Lakota. Elle a vécu chez ses parents, au village, et a fréquenté l'école jusqu'au CM2. Elle obtient son C.E.P.E. à l'âge de 14 ans. Ensuite, elle part à Abidjan chez son oncle où elle surveille les enfants. A 17 ans elle tombe enceinte et retourne au village pour accoucher. Un an après elle repart à Abidjan chez son cousin maternel et laisse l'enfant à son père. Deux mois après elle rencontre son mari.

Il n'y a donc pas d'activités rémunérées durant cette période. Quant à cette naissance hors mariage, elle ne semble pas avoir été un facteur d'exclusion au niveau familiale puisqu'elle a pu retourner accoucher au village et ensuite revenir à Abidjan chez un membre de sa famille. Cependant, elle est obligée d'abandonner l'enfant au père : sera-t-il plus facile pour lui de l'assumer que pour une fille mère ? c'est fort possible, mais dans bien peu de sociétés le géniteur accepte de prendre l'enfant à sa charge en pareil cas. A noter qu'un cas semblable a été noté chez une femme Baoulé Protestante de San Pedro, ce qui prouverait que cette pratique n'est pas liée à une ethnie, mais en revanche on peut se demander ce qu'il advient en pareil cas chez les Musulmans, tant les attitudes sont différentes dans les pays du Maghreb ou du Machrek.

Vie d'adulte :

Elle se marie à 19 ans (1977) avec un Dida Catholique qui a quatre ans de plus qu'elle. Il ne s'agissait pas d'un mariage arrangé. En 1983 ils partent à Ferkessedougou où ils vivent jusqu'en 1988. Ensuite, c'est l'arrivée à Sassandra. Ils y sont depuis onze ans. Elle vend de l'atiéké, ce qui lui rapporte 100000 F.C.F.A. par mois. Si son commerce marche bien, elle envisage également de se lancer dans la vente de pagnes et de légumes.

Ayant déjà eu sept grossesses, elle ne souhaite plus avoir d'enfants. Après avoir essayé la pilule dont elle ne supportait pas les effets secondaires, elle est passée à la méthode des cycles qu'elle calcule avec son mari. Elle l'a choisi parce que c'est « sans danger et naturel ». dans ce domaine, les décisions sont prises d'un commun accord.

En matière de santé, elle a recours aux soins modernes car elle a confiance en leur efficacité.

Du point de vue social, elle est membre d'une association de ressortissants de la même région, ce qui confirme le fait que sa première grossesse hors mariage n'a pas constitué une cause d'exclusion. le but de cette association est l'entraide. Cependant, elle n'en est pas du tout satisfaite du fait du manque d'implication de certains adhérents. Cependant, elle n'envisage pas de la quitter, ni même d'adhérer à une autre association. Apparemment, on ne quitte pas une association de ressortissants d'origine, probablement aussi parce que c'est un espace de solidarité ethnique, ce qui peut avoir un effet rassurant pour des migrants, quels qu'en soient les défauts. On est entre soi.

Sa première fille (naissance hors mariage) vit toujours loin d'elle (à Lakota), mais apparemment elle garde le contact puisqu'elle sait qu'elle est élève couturière. En revanche, elle accueille deux enfants, dont un sans lien de parenté avec le ménage. Ce n'est pas le seul cas où l'amitié avec les parents est citée comme raison de l'accueil d'un enfant. Il faudrait vérifier si c'était le cas avant, ou si il s'agit d'une nouvelle pratique mettant en avant les relations personnelles plutôt que celles basées sur la famille.

Fiche n° 14 :

Cette femme est née en avril 1955 à Korgnegane (Burkina Faso). Elle est d'ethnie Dagary et Catholique.

Enfance et adolescence :

Elle est la neuvième d'une famille de onze enfants, dont seulement trois sont encore vivants (y compris elle-même). Elle a vécu avec ses parents à Korgnegane jusqu'à son mariage (à 20 ans).

Jusqu'à l'âge de 14 ans elle aide ses parents à cultiver le mil et elle apprend à préparer le dolo (boisson traditionnelle à base de mil). A 15 ans elle vend du dolo pour son propre compte, ce qui lui rapporte 30000 F.C.F.A. par mois.

Vie adulte :

A vingt ans elle se marie donc et a son premier enfant au Burkina. Son mari a quatre ans de plus qu'elle, il est également Dagary et Catholique. Il ne s'agissait pas d'un mariage arrangé. Ensuite elle part en Côte d'Ivoire où elle s'installe dans un premier temps à Daoukro où elle reste sept mois. Là bas, elle vend toujours du dolo, mais cette fois elle arrive à en tirer 60000 F.C.F.A. par mois.

Puis, elle repart au Burkina pendant un an (toujours comme vendeuse de dolo : 30000 F.C.F.A. par mois) avant de venir s'installer à Sassandra. Là, elle continue à vendre du dolo, plus du riz et du maïs qu'elle cultive elle-même (20000 F.C.F.A. à chaque récolte).

Elle a eu cinq enfants (plus une fausse couche), et souhaite avoir encore deux garçons. Elle ne pratique donc pas de méthode contraceptive au moment de l'enquête. Par le passé, elle dit n'avoir utilisé que des méthodes naturelles (en particulier elle cite l'abstinence) pour : « permettre à l'enfant de s'épanouir et à la mère de se reposer ». La décision est prise par le couple, et elle se dit satisfaite de cet état de fait. Comme pour la plupart des femmes interrogées, l'argument « c'est pour le bien être de la famille » est cité. En revanche, elle est la seule à mentionner l'épanouissement de l'enfant, et non simplement la santé, ce qui fait une grande différence puisque cette dernière est généralement perçue comme l'absence de maladie, et non selon la définition beaucoup plus large qu'en donne l'O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé). Resterait à savoir si l'entretien a été mené en français (possibilité de biais de traduction), et si elle donne le même sens à ce mot. Cependant, le fait qu'elle n'est pas simplement parlée de santé laisse entendre qu'elle voulait signifier plus que la simple absence de maladie. En cela, son témoignage est original.

En matière de santé, elle a recours à un guérisseur, parce qu'elle lui fait confiance. D'autre part, elle est à Sassandra depuis 22 ans, et, étant Catholique, elle s'inscrit plus dans le milieu social local. Ceci tendrait à prouver qu'au bout d'un certain temps, l'intégration se fait. Peut-on pour autant parler de creuset en devenir pour cette région ? Il faudrait beaucoup d'exemples comme celui-ci pour conclure dans ce sens.

Du point de vue social, elle fait partie d'une association de ressortissants d'origine ayant pour but l'entraide, ce qui pourrait contredire l'idée d'intégration, mais peut aussi être vu selon son côté fonctionnel (l'entraide), l'origine étant plus un point commun de départ. En tout cas, elle n'en est membre que depuis un an (à comparer avec l'ancienneté de son établissement dans cette région), et elle s'en dit très satisfaite. D'ailleurs, elle pense qu'elle va s'accroître et insiste sur l'honnêteté de ses membres, condition essentielle s'agissant d'une association ayant des enjeux financiers (elle se cotisent chaque semaine pour venir en aide à l'une d'entre elles).

Du point de vue des enfants, elle a confié une de ses filles qui a 19 ans au Burkina où elle cultive la terre. Étant donné son âge et le fait qu'il n'y ait pas de date de retour mentionné, on peut se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'une migration en sens inverse. Elle accueille également le fils d'un ami du chef de ménage pour sa scolarité, ses parents résidants dans un campement. A noter que là encore, il n'y a pas de relations de parenté, mais simplement d'amitié (le lien se faisant là aussi par le chef de ménage).

Fiche n° 15 :

Cette femme est née en 1961 à Abidjan (Adjamé). Elle est d'ethnie Guéré et de religion Protestante.

Enfance et adolescence :

Elle est la neuvième d'une famille de dix enfants, dont neuf sont encore vivants (y compris elle même). Elle a vécu chez ses parents (à Adjamé), et à six ans elle est scolarisée et obtient son C.E.P.E. à l'âge de treize ans. Elle rentre ensuite au collège et obtient son B.E.P.C. quatre ans après. Par la suite, elle va s'inscrire dans une école de secrétariat, et après trois ans de formation elle obtient son diplôme en 1984. En 1985 elle accouche de sa première fille (naissance hors mariage), et réalise un avortement pour une grossesse très rapprochée (dans la même année).

Vie adulte :

En 1985 elle est embauchée comme secrétaire à Abidjan avec un salaire annuel de 165000 F.C.F.A. (soit 13750 F.C.F.A. par mois), et elle retrouve son copain (qui a quatre de plus qu'elle, et est Guéré et protestant) qu'elle avait perdue de vue depuis 1976. Ils recommencent à sortir ensemble et ont un enfant en 1990. En 1991 ils se marient à l'état civil de Sassandra (ce n'est pas un mariage arrangé) et ouvrent une boutique où ils gagnent 70000 F.C.F.A. par mois à deux. Ils auront encore un enfant en 1994.

Elle souhaite encore deux garçons, et ne pratique donc aucune méthode de contraception. Dans ce domaine on distingue deux périodes : à Abidjan, après sa première grossesse elle prend la pillule pendant deux mois. Pourquoi l'a-t-elle arrêté ? En tout cas, ce manque de suivi conduira à un avortement. En revanche, depuis qu'elle est mariée, elle pratique l'abstinence « pour la santé de la mère, parce que c'est naturel et sans danger ». La décision est prise d'un commun accord, « pour le bien être de la famille ».

Du point de vue de la santé, elle combine médecine traditionnelle parce que c'est efficace, et médecine moderne, parce qu'elle a confiance. Puisque l'affection dont elle déclare souffrir est caractérisée par des maux de ventre, la pharmacopée locale peut effectivement avoir un effet curatif. Le mélange des deux, et sur des critères de choix proches laisse en revanche perplexé.

Du point de vue social, elle fait partie d'une association de ressortissants d'origine dont le but est l'entraide. Cependant, bien que ses convictions religieuses semblent avoir jouées dans son adhésion (« j'aime mon prochain »), elle s'en déclare néanmoins très peu satisfaite, à cause des mésententes. S'il n'y a donc pas de critiques sur les associations religieuses, ce n'est pas tant à cause de leurs objectifs nobles (cause fonctionnelle), mais par l'autorité religieuse qu'elle représente (cause structurelle). D'ailleurs, elle est également membre d'une association religieuse de prières dont elle se déclare très satisfaite (à noter que le cas de double appartenance à des associations est très rare).

Enfin, elle élève elle-même ses enfants, mais on lui en a confié trois. En fait, il s'agit d'adultes (25, 26, et 30 ans). Si le premier est le frère du chef de ménage, pour les deux autres elle déclare seulement qu'elles sont sœurs en Christ. Étonnement, il semblerait que ce soit elle qui les ait accueillis, ce qui s'inscrit en porte à faux par rapport aux autres entretiens. Peut-être le mysticisme qui semble animer ce foyer est-il plus fort que les conventions sociales, ce qui donnerait à l'expansion des divers courants du protestantisme en Côte d'Ivoire un sens très particulier : affirmation de valeurs sociétales très conservatrices, mais au regard de l'histoire européenne, et évolution des rapports au sein du couple vers une plus grande égalité. Une sorte d'adoption des valeurs développée dans les régions traditionnelles de religion réformée (Europe du Nord notamment). Cependant, le fait de n'en avoir rencontré qu'une seule de ce type ne permet pas de conclure quoi que ce soit, même si elle me confirme dans l'idée qu'il y aurait matière à creuser dans le dogme et le discours de ces nouvelles religions, tant elles semblent avoir d'influence sur leurs fidèles.

Conclusions générales:

Sur un échantillon aussi restreint, on ne peut qu'être frappé par la diversité des parcours migratoires, mais cependant, certaines lignes générales se dégagent quand même.

En ce qui concerne le statut de la femme vis à vis de son mari, même si de plus en plus les décisions semblent partagées, ou au moins discutées, l'indépendance reste relative, même en présence d'un revenu autonome. Notamment, en ce qui concerne la migration, c'est le mariage qui est le facteur déclencheur. La femme passe de la tutelle familiale à celle de son mari, mais elle ne semble pas avoir de phase d'autonomie dans ses déplacements, même si elle est autonome financièrement. La seule qui semble avoir eu une période plus autonome (à San Pedro) s'est finalement mariée et mène aujourd'hui une vie tout à fait conforme au modèle traditionnel. Pour ce qui touche la santé de la reproduction et la contraception, la décision revient souvent aux femmes, de même que pour les maladies. Sans aller jusqu'à parler d'une complète autonomie dans la prise de décision, elles ont un pouvoir de négociation non négligeable. Quand à la séparation médecine traditionnelle / médecine moderne, les facteurs sociaux paraissent déterminants dans le choix. La première est dans le registre de l'habitude, même si l'efficacité perçue n'est pas très forte. D'ailleurs, sa consommation ou sa préparation associe souvent des « anciens ». Au-delà de l'aspect curatifs, on peut donc dire qu'il y a aussi un aspect social : réaffirmation du savoir des anciens dans un domaine vital, et utilité de ce savoir pour le reste du groupe. Cependant, la médecine moderne est considérée comme plus efficace, et l'on peut se demander si, dans une région où beaucoup de gens sont éloignés de leur village d'origine (la migration n'ayant touché que des travailleurs dans la préfecture de Sassandra), celle-ci n'offre pas une alternative étant donné la quasi impossibilité de s'intégrer aux structures autochtones. La consommation de médicaments « par terre » (c'est à dire achetés sur le marché à des personnes qui n'ont pas de formation médicale), se rattache à ce même registre de la modernité, même s'il faut y mettre des nuances. En effet, s'agit-il de consommer « moderne » mais avec les moyens financiers dont on dispose, ou plutôt d'une solution de substitution par rapport au dispensaire et en l'absence des structures de santé traditionnelles ? En gros, est-ce que c'est l'aspect « marché par terre » ou celui « médicaments modernes » qui l'emporte dans le choix de recourir à ce type de médecine.

La distinction entre populations allochtones et autochtones semble pertinente, du point de vue des pratiques sociales, économiques et sanitaires (les trois aspects étant ici séparés, même si nous avons tendance à considérer que la santé rentre dans le champs des pratiques sociales étant donné la nature des choix et du processus de décision dans ce domaine). En effet, même chez des autochtones ayant effectué une migration temporaire, le rapport à la modernité (avec ce que cela implique en terme de choix en matière de santé, de statut de la femme ou de culture économique) est très différents. Ce qui nous ramène au rôle de la migration comme transformateur social au niveau individuel, même si les valeurs traditionnelles d'une Dioula sont très éloignées de celle d'une Godié. La coupure par rapport au milieu d'origine est un événement majeur qui influence les rapports sociaux dans la région d'accueil. On assiste donc à processus d'adaptation, voir d'innovation (même si ce dernier terme, assez fort, demanderait une étude beaucoup plus approfondie pour être confirmée). Dans ce cadre, il serait intéressant de voir quelles sont les différences entre les associations traditionnelles des zones d'immigration et d'émigration.

Du point de vue migratoire, on notera qu'Abidjan constitue une étape « obligée » dans le cadre des déplacements à l'intérieur du pays, mais ne semble pas avoir la même importance pour les migrants venant du Burkina Faso. De plus, même si une fois de plus la faiblesse numérique de l'échantillon ne permet pas d'avancer de certitudes, certaines régions d'origine ne sont pas du tout représentées. Notamment le Nord-Est et l'Ouest (la région de Man). Pourtant, la première présente les mêmes caractéristiques que les régions d'émigration du Nord ou du Burkina Faso. En l'absence d'informations complémentaires recueillies dans les régions d'origine, il est difficile d'avancer une explication satisfaisante. Tout juste peut-on noter une tendance au regroupement par région d'origine des migrants, et en déduire qu'il n'y a pas eu de flux Nord-Est -> Sud-Ouest dans les années précédentes, et que, par effet d'imitation, il n'y en a pas non plus aujourd'hui. Quand à la région de Man, peut-être la saturation foncière n'y est-elle pas encore atteinte, et dès lors les migrations se font vers les villes et non à la recherche de nouvelles terres. Or, Sassandra a beaucoup perdu de son attrait avec le développement de San Pedro, et dès lors ne représente plus une destination attractive.

Enfin, pour ce qui du domaine économique, les choses sont beaucoup moins tranchées que ce que l'on aurait pu supposer à priori. En effet, les populations présentes ont migrées dans un objectif économique, le plus souvent face aux conditions climatiques défavorables ou à la saturation foncière de leur région d'origine. Or, l'argent ne semble pas être une valeur dominante dans la structuration des rapports sociaux. On peut très bien être « riche » et à l'écart, ou à l'inverse, « pauvre » et bien intégré. Bien entendu, cette proposition demanderait à être affinée, et il n'est pas du tout sur que ce soit le cas chez toutes les ethnies présentes dans cette région. Au moins trouverait-on très certainement des différences de degrés. Enfin, les conditions de vie de certains ménages semblent très peu favorables. Bien entendu, il faudrait comparer avec ce qu'ils ont quitté, mais apparemment, le retour définitif au pays ne semble pas une option envisagée (tout au moins, on ne nous en a jamais fait part).

Pour conclure, on peut dire que ces quelques entretiens ont bien montrés la diversité des pratiques et des logiques qui les sous-tendent dans cette région de brassage ethnique. De là, nous espérons avoir pu ouvrir quelques pistes, notamment en ce qui concerne les positions et l'influence des nouvelles églises (Chrétiens Célestes, Rose Croix, Assemblées de Dieu, ...) en matière de santé en général, et dans le domaine reproductif en particulier.

De même, des études comparant le milieu d'origine avec des migrants installés depuis plus ou moins longtemps seraient certainement intéressantes afin de voir quelles sont les transformations sociales, ce qui n'est pas, à notre avis, sans rapport sur la santé, notamment quant au type de recours et à la marge d'autonomie dont disposent les femmes dans ce domaine.